



## La sécurité des cyclistes en question

**La publication des résultats définitifs de l'accidentalité des cyclistes de 2020 et les chiffres provisoires des trois premiers trimestres 2021 interpellent.**

Les cyclistes représentent environ **7% des tués par accident**, soit 201 personnes pour environ 400 piétons, 500 motocyclistes et 1300 automobilistes sur la même période. En 2021, sur 10 mois 117 cyclistes sont décédés hors agglomération contre 80 en agglomération, là où la pratique a fortement augmenté. Ces données brutes (et brutales) traduisent des réalités différentes : **les cyclistes sont majoritairement victimes hors agglomération pour des pratiques loisir/sport, touchant une population masculine de plus de 55 ans.**

Côté accidents, les cyclistes représentent **15% des blessés graves**, la moitié étant due à des chutes, sans collisions. **Les déplacements domicile-travail restent peu impactés.**

Le danger des angles morts des poids-lourds en agglomération appelle **l'équipement des véhicules à gros gabarits en détecteurs**. Une demande récurrente du Club. Les signalisations par stickers, obligatoires depuis le 1er janvier 2021 ([décret du 17 novembre 2020](#)), ne suffisent pas. L'Union européenne veut rendre obligatoire les détecteurs d'angles morts sur tous les nouveaux modèles commercialisés à partir de mai 2022 et dès 2024 pour les flottes existantes.

L'autre solution pour réduire les accidents est la **limitation de la vitesse**. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le risque de perdre la vie suite à une collision à 50 km/h est de 80%, de 10% à 30 km/h.

[Bilan, chiffres et analyse de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière \(ONISR\)](#)

## La filière file au Portugal

**Une délégation accompagnant la mission parlementaire sur la filière industrielle du vélo rentre de deux journées de visites au Portugal, mardi 23 et mercredi 24 novembre. L'objectif ? Mieux comprendre comment la vallée de l'Agueda est devenue la vallée du vélo.**

Comment le Portugal est-il devenu le premier fournisseur de vélos d'Europe ? La délégation - à laquelle le **Club des villes et territoires cyclables participait** - était accompagnée par l'ambassadrice de France pour visiter trois usines et rencontrer Gil Nadais, secrétaire général d'[Abimota](#), l'association des industriels du cycle au Portugal.

Les entreprises visitées ? **RTE Bikes**, la plus grande usine d'assemblage d'Europe avec 850 employés et six lignes de montage produit 5 000 à 6 000 vélos par jour, notamment pour Décathlon. **Triangles**, une importante unité de production de cadres en aluminium innovante réalisant des cadres de vélo de manière très automatisée, notamment le soudage, et exportés dans toute l'Europe. **Miranda**, une entreprise de fabrication de composants en aluminium pour tous types de vélos, principalement des manivelles, plateaux, tiges de selle...

L'entretien avec le secrétaire général d'Abimota a porté sur la façon dont **s'est structurée la filière portugaise du vélo et sur les enjeux de développement à venir, au Portugal et en Europe**. La délégation a pu visiter le laboratoire de tests mis à disposition des adhérents pour tester les prototypes et les vélos avant commercialisation.

## 1000 villes, 1000 baromètres

**Le cap des 1000 villes disposant de plus de 50 réponses d'utilisateurs vient d'être franchi par le Baromètre des villes cyclables.**

La troisième édition du [Baromètre de la Fub](#), ouverte jusqu'au 30 novembre, a dépassé **le seuil des 1000 villes ayant reçu plus de 50 évaluations de leur cyclabilité**, le chiffre pour figurer au palmarès publié au premier trimestre 2022. Une confirmation supplémentaire que le vélo est attendu dans tous les territoires et pas uniquement dans les grandes villes.

## Trois nouveaux appels à projets régionaux "aménagement cyclables"

**Trois nouvelles régions viennent de lancer leur appel à projets régional "aménagement cyclables" : le Centre-Val de Loire, les Pays de la Loire, le Grand Est.**

Répartis au prorata de la population les appels à projets régionaux sont financés par les 100 millions d'euros destinés aux aménagements cyclables du plan France relance. L'enveloppe complète les financements du Fonds mobilités actives et de la dotation de soutien à l'investissement local.

Cela porte à **neuf le nombre de régions ayant lancé leurs appels à projets** : le [Centre-Val de Loire](#), la [Guyane](#), le [Grand Est](#), les [Hauts-de-France](#), l'[Île-de-France](#), la [Martinique](#), la [Normandie](#), la [Nouvelle-Aquitaine](#), les [Pays de la Loire](#).

## Le tourisme à la relance

**Samedi 20 novembre 2021, le premier ministre a présenté le plan Destination France visant à faire de la France la première destination touristique mondiale durable d'ici 2030.**

Touché par la pandémie, le secteur du tourisme dispose avec ce plan « *d'une trajectoire de rebond et de transformation du secteur* », selon le Gouvernement qui rappelle que la France est la **première destination touristique mondiale depuis 30 ans**. Rajoutons qu'elle pointe à la **deuxième place mondiale pour le tourisme à vélo**, derrière l'Allemagne.

Le plan s'articule en 4 axes impliquant les territoires mais aussi l'écosystème vélo : la formation et le recrutement ; le renfort du secteur par des aides spécifiques de l'État ; l'engagement de la transformation écologique et numérique ; la préservation du patrimoine par un soutien de l'État aux collectivités.

[En savoir davantage](#)

## Vient de paraître

**Des ressources ont été publiées à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales (16 - 18 novembre, Paris-porte de Versailles) qui a reçu 58 000 visiteurs.**

> **Guide d'accompagnement du Savoir Rouler à Vélo à l'usage des collectivités.** Le guide a puisé dans les expériences des collectivités du Club pour illustrer ce document destiné à faciliter la mise en place du dispositif pour les communes et intercommunalités. Le document éclaire sur l'organisation pédagogique, la logistique, l'encadrement, les formations des intervenants, les financements.

[À retrouver avec les ressources sur ce dispositif](#)

> **La charte cyclable du cyclotourisme.** Publiée par la Fédération française de cyclotourisme (FFCT), cette mise à jour de l'édition de 2019, s'est appuyée sur les délégués à la sécurité de la Fédération et les réglementations en vigueur. [En téléchargement libre](#)

## Paroles de mobilité durable

**Pour célébrer son quarantième anniversaire, le Gart (Groupement des autorités responsables de transport) publie un abécédaire, Le tour de la mobilité durable en 80 mots...**

La plume a été donnée à des élus, chefs d'entreprises, syndicalistes, sociologues, philosophes, ingénieurs, responsables associatifs... sur **des mots de mobilité durable** : de piéton à métropole en passant par

intermodalité, innovation, jalonnement, modes doux ou piste cyclable.

[À retrouver ici](#)

## La belle ville du Tour

**Les dépôts de candidatures pour le label Ville du Tour de France sont ouvertes depuis le 15 octobre.**

Pour bénéficier du label de la société organisatrice de la Grande boucle (ASO), les villes doivent **avoir accueilli au moins une fois le Tour de France et le Tour de France féminin**. Cette distinction vise à encourager les initiatives en faveur du vélo au quotidien. Les résultats de l'édition 2022 seront annoncés le 4 mai prochain.

[Informations et dépôt de candidature](#)

## À l'agenda

**Mercredi 1 et jeudi 2 décembre** : les [journées Agir](#) à Albertville (73) sur le thème "La mobilité s'active!" avec un cycle de conférences et une exposition.

**Jeudi 9 décembre de 14h à 16h, webinaire sur les enjeux de l'écomobilité en Ile-de-France.** Ces échanges pourront alimenter un groupe de travail qui se tiendra le 14 décembre après-midi (en présentiel) afin de construire une feuille de route pour développer l'éducation à l'écomobilité en Ile-de-France.

[Pour participer](#)

Un webinaire organisé par Vivacité Ile-de-France, partenaire du Club des villes et territoires cyclables sur [Mobiscol](#), le portail national de promotion de l'écomobilité scolaire.

## Recrutement

La ville de Bourg-la-Reine (92) recherche **un(e) chargé(e) de mission mobilités actives (H/F)** pour un CDD de 36 mois. [Informations et dépôt de candidature](#)

NE PAS REPENDRE

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris  
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - [info@villes-cyclables.org](mailto:info@villes-cyclables.org)

